

Initiative : Postulat

Titre : Pour un dispositif lausannois contre les violences sexistes, sexuelles, domestiques et de genre

Initiante : Virginie Zürcher

Aujourd'hui en Suisse les violences sexistes, sexuelles, domestiques et de genre sont omniprésentes. Lausanne n'échappe malheureusement pas à la règle. Le féminicide et les infanticides représentent le paroxysme de la violence patriarcale, le besoin d'exercer un pouvoir de la part des auteurs lesquels s'octroient le droit d'ôter la vie. Il ne s'agit pas de « drames familiaux » de « crimes passionnels » ou de « coups de folie ». Ces actes sont le résultat d'un processus social que de trop nombreuses personnes refusent encore de voir comme des réalités, ceci en désaveu de la sociologie considérée comme une science trop politisée. C'est regrettable car cela fait perdre du temps dans une lutte fondamentale. Systémique ne veut pas dire tous les hommes, néanmoins si la majorité des auteurs sont des hommes c'est parce que notre société a mis en place les jalons de ces violences et c'est bel et bien ce que signifie le mot « systémique ».

Jusqu'en novembre 2025, le projet de recherche militante « Stop Féminicide »¹ — né de l'absence totale de statistiques officielles sur les féminicides en Suisse — avait déjà comptabilisé 28 féminicides, ainsi que plusieurs tentatives. Ce nombre dépasse déjà l'ensemble des cas enregistrés en 2024, qui s'était terminé avec 19 victimes. Une telle augmentation en si peu de temps révèle non seulement l'urgence d'agir politiquement, mais aussi la faillite persistante des autorités, dont l'inaction contribue directement à l'aggravation de ces violences.

Le 11 novembre 2025, la première campagne nationale de prévention de la violence domestique, sexuel et de genre a été lancée.² En parallèle et en mai 2026 est prévu le lancement du numéro 142, numéro national d'aide aux victimes. Ces initiatives sont à saluer, néanmoins l'urgence dans laquelle nous nous trouvons pour pouvoir agir sur ce phénomène doit rester la boussole de nos actions et décisions. En effet, le lancement du numéro 142 par exemple prend du temps et a déjà été repoussé à mai 2026.

Le jour où je commence la rédaction de ce postulat, les autorités viennent de confirmer que le dernier féminicide en date a eu lieu sur le territoire lausannois. Le jour de son dépôt, 5 autres femmes de plus ont été victimes en Suisse pour l'année 2025. Nous ne pouvons dès lors que nous demander si cela aurait pu être évité. Nous avons le devoir de nous poser la question.

Ainsi, si une campagne nationale est une initiative louable, et si Lausanne s'engage déjà activement dans la lutte contre les violences sexistes, sexuelles, domestiques et de genre par le biais de la prévention mais aussi par la mise en place d'une unité spéciale pour la prise en charge des victimes³ ; ces différents engagements nécessitent plusieurs étapes comme tout d'abord contacter la Police pour ensuite prendre rendez-vous avec l'unité spéciale. De plus, à

¹ En Suisse, il n'existe aucune donnée officielle sur les féminicides, car le terme n'apparaît pas dans le Code pénal et n'est pas recensé de manière standardisée par les autorités. Le collectif de recherche féministe [Stop Féminicide](#) les documente et les analyse.

² <https://www.sans-violence.ch/trouver-de-laide-et-du-soutien>

³ https://www.lausanne.ch/apps/actualites/index.php?actu_id=84840

ce jour il n'existe aucun dispositif grave danger sur le territoire suisse, hormis le projet pilote du Canton de Zürich. Il est question qu'un projet pilote soit mis en place dès janvier 2026 sur 22 cantons, néanmoins rien n'empêche Lausanne de jouer un rôle leader sur ces questions.

Ainsi, Lausanne pourrait être une ville précurseur dans la lutte contre ces violences et se placer au niveau suisse comme un exemple à suivre.

Dans ce contexte, ce présent postulat demande à la Municipalité d'étudier :

- La mise en place d'une unité spéciale d'intervention directe en cas de d'urgences liées aux violences sexistes, sexuelles, domestiques et de genre, composée non seulement de policier-es mais aussi d'intervenant-es spécialisé-es dans ces questions.
- La mise en place d'un numéro de téléphone unique sur le territoire lausannois pour ce type d'urgences qui mette directement en contact avec cette unité spéciale. Soit une mise en marche du 142 au niveau lausannois.
- La possibilité de mettre en place des dispositifs connectés d'urgence et octroyés aux personnes ayant déposé plainte contre des violences de ce type en lien avec le projet pilote annoncé par Vassilis Venizelos pour le Canton de Vaud.
- La création d'un poste de délégué dédié à la lutte contre les VSS et les discriminations de genre.

Co-signataires :

Carolina Carvalho

Christine Goumaz

Yusuf Kulmiye

Mountazar Jaffar

Samson Yemane

Christelle Rigual

